



Pages 2 - 3

Schéma d'aménagement
de la plage de Pampelonne

- La phase 5
- Un plan de gestion environnemental
- La Zone de Mouillage
et d'Équipements Légers
- Les pontons

Pages 4 - 5

Les travaux

- Portrait Jean-Pierre Frésia
adjoint délégué aux Travaux
- Des travaux à venir

Page 6

Économies d'énergies

- Électricité
- Chauffage
- Réutilisation des Eaux Usées

Page 7

Conseil municipal des enfants

Page 8 - 9

Transition - Le projet alimentaire

- Le circuit court communal :
bio, local et frais dans les assiettes

Page 10

Intercommunalité

Expression des élus

Page 11 - 12

Informations communales

Page 12

L'agenda des Fêtes



ÉDITO

C'est une chance pour Ramatuelle : les habitants se sont saisis du projet de redynamisation du village. C'est un signal positif que nous entendons et qui nous encourage.

La présentation publique du 11 octobre nous a permis d'entrer dans le vif du sujet et vos contributions sont riches d'enseignements.

Ensemble, nous pensons le village de demain, avec ses atouts et sa capacité d'évolution, pour que Ramatuelle reste un lieu de convivialité, habité, fréquenté et accueillant pour de nouvelles activités. Tous les possibles sont envisagés, certains seront retenus d'autres non.

Nous devons préserver un patrimoine, une ambiance à laquelle nous sommes tous attachés. Et pour cela, face à des défis nouveaux, nous devons prendre l'exemple de nos anciens qui, régulièrement, ont su innover et faire évoluer le village pour le bien-être de tous.

C'est dans cet esprit que la commune poursuit une politique à l'écoute des besoins et consciente des impératifs qui s'imposent à nous ; pour garantir aux Ramatuellois l'accès à des services publics proches et de qualité, un avenir respectueux de nos ressources et de notre environnement. Les enfants en sont les premiers bénéficiaires et c'est cette jeunesse qui nous pousse à nous mobiliser plus encore...

La période des fêtes qui s'ouvre est un moment privilégié, un temps de réconfort, une trêve où la solidarité s'exprime pleinement. De nombreux rendez-vous nous permettront de nous retrouver pour partager cette vie propre au village qui sait nous rassembler.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA PLAGE



Poursuivre l'intégration paysagère et l'amélioration des conditions d'accès sur le domaine public maritime, gérer le développement environnemental des espaces protégés, organiser le mouillage pour protéger l'herbier de Posidonie.

LA PHASE 5 Automne 2022 / Printemps 2023

Tamaris Sud

- **Paysager et végétaliser** : Des lignes courbes, des noues pour l'infiltration des eaux de pluie, des valons pour masquer les carrosseries des voitures et rendre le stationnement plus discret dans le paysage.
- **Intégrer et sécuriser** : Des circulations pour les piétons et des bornes de stationnement pour vélos.
- L'automatisation du paiement, l'intégration de conteneurs semi-enterrés et l'installation des nouveaux sanitaires ont été réalisées pour l'été 2022.

L'aire de camping-cars de Bonne Terrasse

Automatisation du paiement à l'entrée de l'aire de camping-

cars et végétalisation de la lisière. La rénovation du bâtiment sanitaire est programmée pour la phase de travaux 2023-2024.

Les Postes de secours

Les postes de secours seront remplacés par des équipements à l'architecture plus fonctionnelle et en bois. Ils seront tous démontables pour la période hivernale.

Le premier poste renouvelé sera celui du secteur Sud (Gros Vallat).

Sanitaires secteur Bistagne

Le bloc sanitaire bâti sur le domaine public maritime va être remplacé par un bloc sanitaire démontable.

Le plan de Gestion Environnementale 2023/2030

Concilier tourisme et nature, préserver les espèces végétales et animales du site et en assurer le suivi scientifique.

Sur 8 ans, la commune investit 1 164 903 euros dans la gestion et le suivi des effets du schéma d'aménagement de la plage de Pampelonne.

Sur la base d'une convention de partenariat entre la commune et le Conservatoire d'Espaces Naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, un plan de gestion environnementale est établi pour la période 2023 - 2030. Il permettra d'obtenir une connaissance actualisée et très précise des espèces animales et végétales présentes, de façon à assurer le suivi de leur évolution sous l'effet de la mise en œuvre du schéma d'aménagement de la plage de Pampelonne. Les données recueillies enrichiront la connaissance scientifique et seront également rendues accessibles au public. Le plan de gestion comporte notamment l'identification des menaces, pressions et éventuelles dégradations ainsi qu'un programme d'actions : information, sensibilisation, répression si nécessaire et réparations ponctuelles d'ouvrages de protection.

DE PAMPELONNE



La Zone de Mouillage et d'Équipements Légers (ZMEL)

Une réponse locale qui encadre les enjeux de protection environnementale et de préservation des activités économiques liées à la plaisance.

Une zone de mouillage organisée et aménagée avec des équipements légers a vocation à participer au développement durable des zones côtières, en conciliant les intérêts de la navigation, la sécurité des plans d'eau et la protection de l'environnement. C'est une solution qui découle du document d'objectif Natura 2000 du site dit de la « Corniche varoise » et une réponse adaptée à l'interdiction de mouillage des unités de plus de 24 mètres dans l'herbier de posidonie (Arrêtés Préfectoraux 247/2020 et 248/2020). La ZMEL a reçu l'avis favorable de plusieurs autorités dont l'Agence de l'Eau, l'Agence Française pour la Biodiversité, le Conseil National de Protection de la Nature.

Le 8 septembre 2022, le Conseil Municipal a attribué la concession de service public pour la création et l'exploitation de la ZMEL de la baie de Pampelonne à l'entreprise IGY SETE MARINA SAS. L'introduction d'un recours en référé précontractuel, rejeté par décision du tribunal administratif de Toulon le 14 octobre 2022, a techniquement impacté le calendrier de déploiement du dispositif qui ne pourra être mis en œuvre pour la saison 2023.

Les pontons de la plage de Pampelonne

La commune, conjointement à la mise en place de la ZMEL, a désormais en charge la gestion des pontons à la place de l'État.

Pour la saison 2023 compte tenu de la mise en œuvre du schéma d'aménagement de la plage de Pampelonne à terre, l'Etat a décidé d'adopter en mer la même démarche de projet global d'aménagement et de ne plus délivrer de titres individuels.

La commune a informé les établissements de plage des possibilités accordées par le plan de balisage en matière de pontons.

Les pontons existants seront remplacés par des ouvrages à la fois fonctionnels, esthétiques et intégrés à l'environnement naturel.

- La durée de l'autorisation temporaire est de 8 ans.
- Les emplacements des 8 pontons sont prédéfinis dans l'autorisation d'occupation temporaire et repartis dans la baie en application du plan de balisage.
- L'usage des pontons sera partagé dans certains cas entre plusieurs établissements et librement accessible au public.
- Leur financement sera privé.



Jean-Pierre Fresia Adjoint délégué aux Travaux



Suivre les grands programmes de travaux en conciliant les enjeux environnementaux et économiques d'une Station Classée de Tourisme.

Jean-Pierre Frésia a toujours vécu à Ramatuelle. Issu du monde rural, il a créé avec son épouse l'Auberge de l'Oumède en 1992.

En 2014, il est disponible pour s'impliquer dans la vie municipale aux côtés de Roland Bruno pour qui il a un profond respect et de l'amitié.

Lors de son premier mandat il fut délégué aux relations avec les acteurs du monde économique hors agriculture : artisans, commerçants, restaurateurs, exploitants de plage. Une expérience qu'il met à profit sur ce mandat en tant qu'adjoint aux Travaux.

Il est membre titulaire de la commission des délégations de services publics communale et des commissions Assainissement et Déchets au sein de la communauté de communes. Il est également suppléant du maire au Syndicat des Communes du Littoral Varois.

« Au sein des Services Techniques, une cinquantaine d'agents travaille par pôles de compétences et je dialogue au quotidien avec le directeur, Sébastien Crunet. C'est un service important dont l'action a un impact direct sur la qualité de vie des Ramatuellois et qui se déploie sur un territoire très vaste entre le littoral et le massif forestier. Nous travaillons en concertation avec la Communauté de communes dans le cadre de ses compétences comme la gestion des déchets. Nos plannings doivent prendre en compte la fréquentation estivale et les enjeux liés à l'environnement. La commune assure l'entretien des voiries, des espaces verts, des cours d'eau, la propreté, la maintenance des bâtiments publics et privés de la commune, la production d'électricité solaire, des cultures en maraîchage et l'assainissement. Tout cela implique la gestion d'un parc de véhicules et matériel qu'il faut entretenir et renouveler.

La gestion

Globalement, chaque intervention demande une réflexion sur les moyens mis en œuvre et leur impact. Nous devons trouver les meilleures solutions et adapter l'existant.

Il nous faut anticiper les besoins en énergie de nos équipements comme l'éclairage public qui est progressivement renouvelé par des ampoules à leds. Nous avons créé par exemple un service autour de la traction animale et le portage des déchets avec les ânes pour le nettoyage de la plage. La commune privilégie le recours aux entreprises locales tout en assurant les procédures de mise en concurrence légales. Nous travaillons avec de nombreux prestataires ce qui nécessite un suivi rigoureux.

Les grands projets

Le schéma d'aménagement de la plage de Pampelonne.

C'est un projet unique à cette échelle. Mes délégations auprès du monde économique, lors du mandat précédent, m'ont permis d'aborder ce chantier en ayant toujours à l'esprit la conciliation des enjeux économiques aux impératifs écologiques. C'est la spécificité de ce programme qui agit sur les deux aspects. C'est également une fierté car les résultats sont là : la dune est reconstituée, protégée et s'engraisse à chaque saison. Les établissements de plage sont intégrés au paysage et le niveau de confort est assuré pour les usagers comme pour les professionnels. Nous devons finaliser la requalification des parkings, le balisage lumineux et l'aire des camping-cars. Viendra ensuite tout le suivi et l'entretien des aménagements.

La Zone de Mouillage et d'Équipements Légers
Il s'agit d'une réponse adaptée aux enjeux en-

vironnementaux dans une baie touristique très fréquentée par la grande plaisance. C'est un projet longuement mis au point. Pendant 10 ans l'Observatoire Marin a réalisé des études préalables solides. La ZMEL est un outil d'organisation du mouillage qui permet d'accueillir des unités de plus de 24 mètres et de protéger l'herbier de posidonie sans ancrage sur le fond grâce à des dispositifs adaptés.

Les mobilités douces

La place de la voiture dans un milieu parfois surfréquenté est un enjeu et les déplacements doux doivent être encouragés.

Les vélos et les piétons profitent de la « voie verte » de Pampelonne qui se dessine grâce à un système de passerelles en bois. Elle est très appréciée et offre un itinéraire agréable le long de la plage. Dans cet esprit nous projetons de créer une piste cyclable sécurisée entre le village et Saint-Tropez. Cette année nous avons travaillé sur le circuit de la navette estivale et dès la saison prochaine nous souhaitons faire évoluer ce service pour desservir plus largement la commune. Les mobilités sont également au cœur du projet de redynamisation du village et vont dans le sens de l'apaisement et de l'accessibilité universelle.

La redynamisation du village

C'est la priorité de ce mandat et cela va mobiliser les services techniques sur chacune des étapes. Nous travaillons sur l'ensemble des volets comme le stationnement et l'aménagement de la place du village. Ce projet comprendra des phases de travaux qui seront l'occasion de repenser les points de collecte de déchets avec des équipements semi-enterrés et de paysager et déminéraliser les espaces en s'adaptant au réchauffement climatique avec des plantations. Les accès pour personnes à mobilité réduite sont intégrés à chacune des étapes et nous devons anticiper les besoins en livraisons, dépose-minute, mieux accueillir les deux roues et notamment les vélos.

Le groupe scolaire Gérard Philipe

Nous déployons le programme de rénovation thermique et énergétique pensé par le groupe « Transition » piloté par Benjamin Courtin et Michel Franco. Après le changement à neuf des huisseries, les travaux reprendront pendant les vacances du mois d'avril pour prévoir les réseaux raccordement à la chaufferie bois et l'implantation des jardinières et pergolas pour la végétalisation des façades. Cet été, la cour sera désimpermeabilisée, la chaufferie bois raccordée et la mise en accessibilité améliorée. Enfin, à l'automne, nous pourrions procéder aux plantations. >>

► Les travaux à venir

Renforcement du réseau de distribution d'eau potable du réservoir de l'Oumède

La communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez a lancé la phase 2 des travaux de renforcement du réseau de distribution d'eau potable en aval des réservoirs de l'Oumède afin d'adapter la capacité de distribution et de desserte à l'aggravation des sécheresses estivales. Le chantier est programmé sur 5 mois et concerne les 3 secteurs :

- Le Chemin des Tamaris (janvier à mars)
 - La RD 93 entre le giratoire Tamaris et le boulevard Patch (de novembre à avril avec suspension du chantier pendant les vacances de Noël).
 - Le chemin de l'Oumède Ouest et la piste des Patapans
- Pour les besoins du chantier la circulation sera alternée par feux tricolores.

Boulevard du 8 mai 1945 : renouvellement des conduites d'eau potable et renforcement du réseau

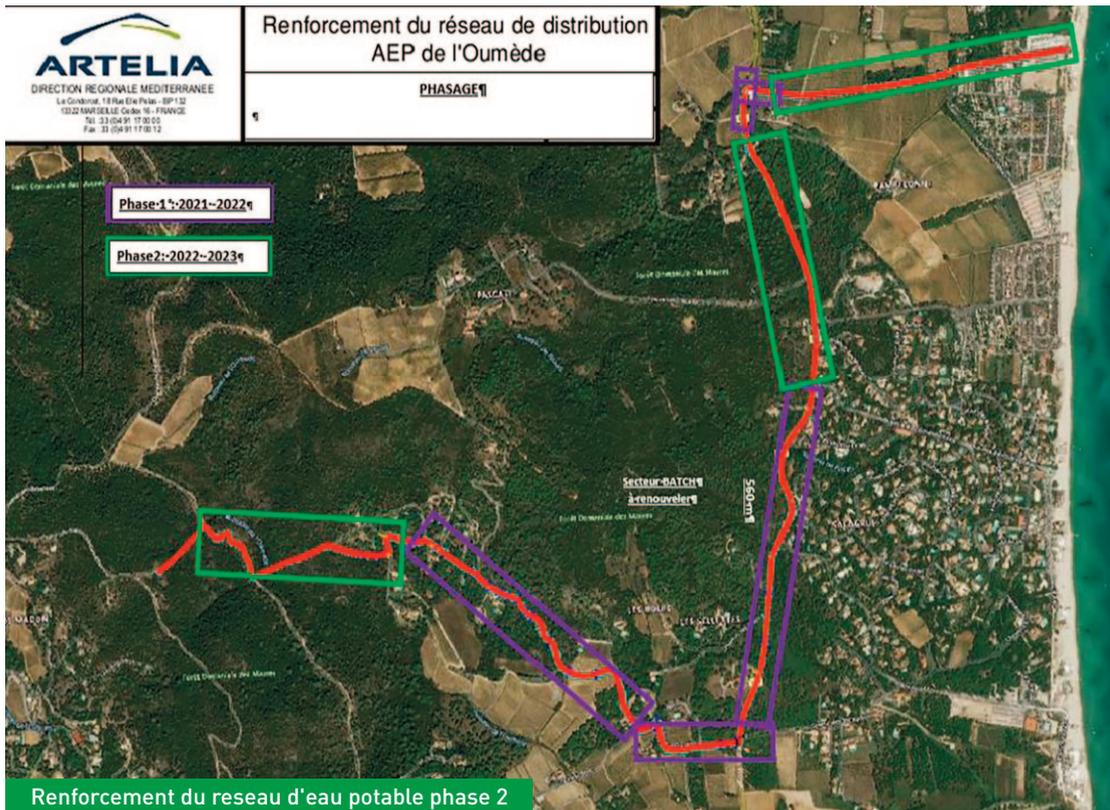
Ce secteur vieillissant nécessite d'être rénové et le chantier sera l'occasion de renforcer le réseau pour répondre aux besoins en pression des poteaux incendie dans le cadre de la défense extérieure contre l'incendie (DECI). Lancement des travaux début janvier pour une durée prévisionnelle de 2 mois selon les contraintes liées à la nature du sous-sol.

- La circulation sera alternée ou sens unique, avec fermeture ponctuelle sur les zones étroites ou en fonction de l'encombrement.
- Le stationnement sera interdit au droit du chantier et rétabli au fur et à mesure de l'avancement des travaux.
- Rue Jean Moulin (accès à l'école et au cimetière) : route barrée avec passage piéton sécurisé.

Effacement du réseau téléphonique aérien route de Camarat

La commune, consultée par le gestionnaire Orange, a décidé de faire effacer les 80 poteaux de réseau aérien public le long de la route de Camarat, depuis le camping des Tournels jusqu'au Séma-phore, site classé pour la beauté du paysage du cap.

Lancement du chantier en janvier, pour 3 semaines de travaux. La route sera fermée de 7h à 17h30 durant ces travaux.



Renforcement du réseau d'eau potable phase 2

Route de camarat



ÉCONOMIES : L'ÉNERGIE ET LES RESSOURCES

Économiser les ressources et adapter les consommations :
la commune participe au « plan de sobriété énergétique ».

A Ramatuelle au mois d'août 2022, le coût annuel 2021 de la consommation en électricité par les équipements communaux était atteint.



Électricité

L'état a présenté le 6 octobre 2022 le « Plan de Sobriété Énergétique » qui propose toute une série de mesures pour réduire la consommation énergétique de 10% en deux ans. A court terme, l'objectif est de minimiser les risques de coupure d'électricité cet hiver et les collectivités sont appelées à proposer leurs propres actions.

L'éclairage public à Ramatuelle : coupure nocturne et renouvellement en ampoules à leds

► **Les équipements sportifs** sont de gros consommateurs en éclairage.

La commune poursuit son plan de renouvellement des ampoules par des leds moins énergivores. Après le boulevard Patch et les éclairages du groupe scolaire, les candélabres du stade et du tennis vont être équipés en ampoules à led.

► **Coupure nocturne** : A partir du 1er décembre, les éclairages publics sur toute la commune seront éteints de minuit à 6 heures du matin. Cette mesure vise à réduire la demande en électricité pour soulager les réseaux de distribution. En été, la coupure nocturne sera décalée à 1h30. Pour les fêtes, l'éclairage restera allumé la nuit du 24 décembre et la nuit du 31 décembre.

Cette mesure d'économie de la ressource est aussi une action positive au bénéfice de la faune sauvage nocturne !

Le chauffage dans les bâtiments publics : une responsabilité collective

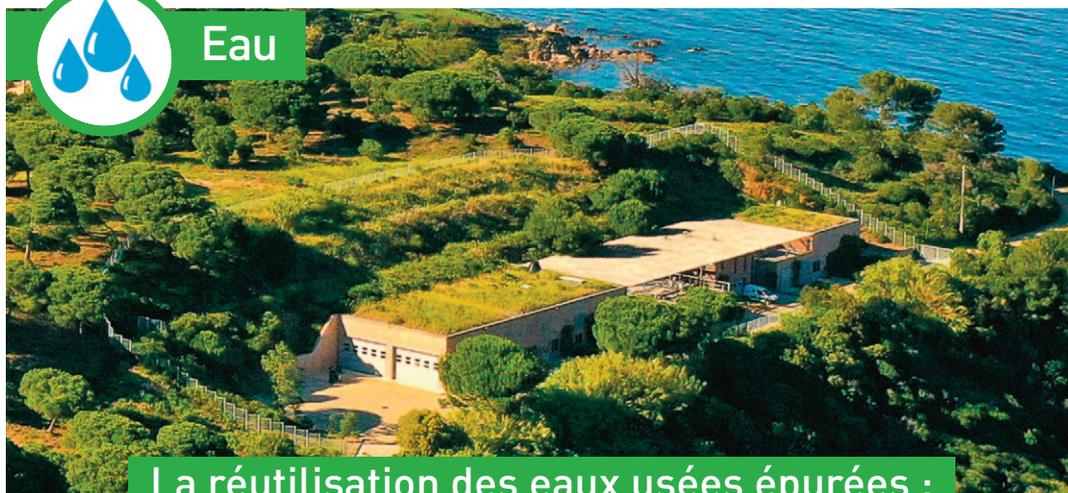
► Salles de sports, salles communales mises à la disposition des associations, les bureaux de la mairie et de l'Office de Tourisme : la commune en appelle à une gestion responsable !

Abaisser les températures et couper le chauffage en sortant des bâtiments sont de petits gestes à la portée de tous !

Les différentes installations sont programmées pour fonctionner dans certains créneaux horaires avec une température de base assurée à 19°. **L'école et la crèche, les activités et les publics qui nécessitent plus de chauffage ne sont pas concernés.**



Eau



La réutilisation des eaux usées épurées :

Une économie circulaire de l'eau

Faire face aux conséquences du changement climatique sur la ressource en eau douce. L'eau est une ressource vitale, adapter nos comportements et trouver des solutions pour réutiliser les eaux épurées sont incontournables pour préserver un accès à l'eau potable pour tous.

Rénovée en 2014, la station d'épuration est intégrée dans la colline de Bonne Terrasse. Elle marque la volonté de la commune de préserver les eaux de baignade, la zone « Natura 2000 en mer de la Corniche varoise » et le « Sanctuaire Pelagos » pour les mammifères marins... Cette usine, conçue pour traiter la pollution pouvant aller jusqu'à 28 000 habitants, rejette des eaux épurées. Elle est confinée et traite aussi les odeurs.

A Ramatuelle : 400 000 m³ d'eau à réutiliser (équivalent à l'arrosage de 130 hectares de maraîchage)

La commune a commandé des études auprès des bureaux BEEE et ECOFILAE spécialistes du sujet, avec pour objectifs d'étudier l'opportunité de réutilisation des eaux usées traitées sur la commune et les modifications techniques à apporter à la STEP. Les eaux usées épurées pourraient servir à différents usages comme l'arrosage des espaces verts et des cultures. La réutilisation des eaux usées nécessite deux phases supplémentaires de traitement : la filtration et la désinfection.

Une réglementation stricte en fonction des usages

Différents niveaux de qualité sanitaire sont définis selon les usages. La réglementation européenne évolue et fixe de nouveaux objectifs.

Pour aller plus loin...

Les chaudières bois à plaquette forestière

► La commune est équipée de chaudières à bois approvisionnées en plaquettes issues des déchets des travaux forestiers. C'est une ressource renouvelable et un circuit vertueux que la commune souhaite encourager. La chaudière qui alimente le hameau du Baou a été prévue pour être raccordée prochainement au groupe scolaire afin de supprimer la chaudière au fioul. Une deuxième chaudière alimente déjà le centre technique de Bonne Terrasse et le bâtiment de l'Accueil de loisirs et la crèche.

Des bâtiments basse consommation

L'ensemble des projets de travaux portés par la commune intègre des objectifs de qualité environnementale et énergétique.

47% d'économie énergétique au groupe scolaire : Le programme de rénovation du groupe scolaire vise à réduire les besoins en énergie grâce à l'isolation thermique et la végétalisation ; recourir aux énergies renouvelables avec la chaudière bois et produire son électricité grâce au solaire. Il est évalué pour un gain sur les consommations énergétiques de l'ordre de 47%.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

La jeunesse impliquée dans la vie du village

Patricia Amiel, adjointe déléguée à l'Enfance et la Jeunesse, est très heureuse que ce projet soit mis en place grâce à l'implication d'Enzo Baudard-Contesse.

Ensemble et avec la participation de l'équipe enseignante, une belle page de la vie du village va s'écrire avec les enfants de l'école.



L'apprentissage de la citoyenneté

L'objectif principal est de permettre aux enfants ramatuellois de s'exprimer, d'être écoutés, d'apporter des idées, d'élaborer de nouveaux projets et de participer à la démocratie locale.

Enzo Baudard-Contesse conseiller municipal membre de la commission Enfance-Jeunesse a initié ce projet qui lui tenait particulièrement à cœur :

« C'était une idée que je souhaitais proposer au maire depuis les élections municipales car je trouve qu'il est important d'impliquer les enfants et de les éveiller à la citoyenneté et au fonctionnement de la démocratie : les aider à faire émerger des idées, leur faire aimer la commune, leur donner le goût de l'engagement et de l'intérêt de tous.

Cela fait partie des valeurs que nous devons leur transmettre.

L'éducation des enfants a toujours été une priorité communale, j'espère que ce projet y contribuera, dans la continuité. »

Une charte du jeune élu et un règlement du conseil

Le conseil municipal des enfants constituera un véritable lieu d'échanges et se réunira en séance plénière une fois par trimestre.

Les candidats ont signé la charte de l'enfant élu et un règlement intérieur fixe les dispositions générales, les objectifs, le fonctionnement et les compétences de ce conseil.



8 conseillers enfants élus

Alma Baili CM2, Jenna Chojnacki CM2, Romane Dufour CM1, Gaspard Etori CM1, Anaïs Guillemain CM2, Maya Husted CM2, Joséphine Norberg-Jensen CM1 et Ylan Thommerel CM2 ont été élus par leurs camarades lors de l'élection des délégués de classe.

Le vendredi 25 novembre, ils ont été reçus par le Maire et ses conseillers pour l'installation de leur conseil dans la salle d'honneur de la mairie. Après avoir voté pour leur présidente Alma Baili, élue à l'unanimité, chacun a pris la parole pour se présenter et dire ce qui lui tient à cœur devant ses camarades de classe, les enseignants et les parents d'élèves. Un moment fort en émotions mais parfaitement maîtrisé par les petits orateurs très impliqués dans leur mission et fiers de revêtir l'écharpe !

TRANSITION : LE PROJET ALIMENTAIRE

Le maraîchage communal bio, local et frais dans les assiettes !

3,5 tonnes de fruits et légumes pour cette première saison de mai à octobre !
42 « planches » soit 1500 m² de cultures en plein champs et une serre de 240 m²
produisent 20 variétés de légumes, des fruits et des aromates. Les enfants de la crèche,
de l'école et de l'accueil de loisirs les ont vus pousser et les dégustent avec plaisir.
C'est une belle performance des agents municipaux qui se sont mobilisés pour créer en un temps record,
un potager bio productif et valorisé en cuisine !

Un travail collectif

Christian et Hubert : des maraîchers orfèvres

Les deux agents travaillent selon des critères précis et suivent un cahier des charges strict du label bio. La méthode « bio intensive » permet d'optimiser les productions sur les surfaces de planches cultivées en pleine terre. Trois récoltes par semaine sont apportées aux cuisines de l'école et de la crèche. Les maraîchers travaillent en relation directe avec les cuisiniers pour leur permettre d'anticiper leurs menus en fonction des apports.

Des cuisiniers inventifs

L'équipe des cuisiniers s'est formée pour repenser les menus et adapter les recettes à ce nouveau fonctionnement avec le collectif *Les Pieds dans le Plat*. C'est un réseau national d'experts techniques qui accompagne

les collectivités dans la mise en œuvre de leur projet de transition alimentaire.

Le « fait maison » en restauration collective est un travail quotidien qui doit préparer des menus en tenant compte de l'intérêt nutritionnel et gustatif des aliments pour décider des recettes... et cela demande de la créativité !

Julien Guimpier le nouveau responsable cuisine est arrivé au mois d'octobre motivé par cette nouvelle façon de travailler. Avec Béatrice, Eric et Isabelle à la cuisine de l'école et Marjorie à la cuisine de la crèche, tous se sont impliqués pour faire découvrir les légumes de saison aux enfants.

Le légume brut est présenté au début du repas, les menus sont équilibrés et participent à la démarche « anti gaspillage » porté par le pôle Enfance-Jeunesse.

Un outil pédagogique pour faire aimer la soupe aux enfants !

Les enfants de l'accueil de loisirs et de l'école mettent les mains dans la terre. Apprendre à désherber, connaître les outils, savoir arroser, protéger les plants fragiles... Les enfants participent régulièrement aux activités sur le site. Un apprentissage ludique qui leur permet de voir pousser les légumes qu'ils retrouvent dans leurs assiettes, et c'est encore meilleur !

Circuit court et action sociale

En relation avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), le surplus de production est distribué aux personnes démunies bénéficiaires de paniers alimentaires.





INTERCOMMUNALITÉ



Assistance électrique

Nouvelle aide financière proposée par la Communauté de communes.

Depuis le 1er juillet 2021, la Communauté de communes exerce la compétence "organisation de la mobilité".

Dans le cadre de sa politique volontariste en faveur de la transition écologique et du développement durable, l'Intercommunalité souhaite mettre en place et encourager la pratique des modes de déplacements doux.

Les élus communautaires ont donc adopté lors du conseil du 28 septembre dernier, la mise en place d'une prime forfaitaire de **200 €** pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique.

Les demandeurs devront être éligibles au regard du règlement (critères de résidence principale et d'acquisition du vélo sur le territoire de la

Communauté de communes). Cette aide peut être cumulable avec le bonus vélo mis en place par l'État, lequel est soumis à condition de revenus.



Retrouvez toutes les informations, le règlement d'attribution et le formulaire de demande,

sur le site internet de la Communauté de communes ou en flashant ce QR Code .



Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez

2 rue Blaise-Pascal - 83310 COGOLIN

Téléphone : 04 94 55 70 30

Email : contact@cc-golfedesainttropez.fr

www.cc-golfedesainttropez.fr

Expression des élus du groupe minoritaire

REVITALISATION DU VILLAGE.. PRESQUE UN DEMI MILLION d' €UROS D' ETUDES ! Que souhaitons nous laisser aux générations futures ? Aujourd'hui le projet présenté en réunion publique est critiqué ! Un bureau d'étude envisage la vie du village, simplement par « relooking », mais ici on est à Ramatuelle ! on veut y vivre paisiblement tout en y accédant facilement et en développant l'offre de commerces et services. Acquisition foncière en cascade par préemption systématique de logements, excentration des Combes Jauffret, municipalisation de la boulangerie, de l'agence postale, 80 personnes à l'année au village, il est temps de regarder les choses en face. Réunion de concertation avec un public dans l'expectative. La suppression de 70 places de parking et leur déplacement près du stade.. commentaire d'un ramatuellois lors de la concertation... « une mauvaise farce ! ». Une solution souterraine, pourquoi la municipalité n'engage pas ces travaux que nous proposons dans notre programme ? « il faut vraiment qu'on le fasse ensemble » lancé en réunion est révélateur : cette esquisse de projet est un camouflet de près d'un demi-million d'euro d'études qui n'a provoqué aucun enthousiasme dans le public, même des réticences. Des arbres plantés rue Clemenceau, déjà occupée par les terrasses, l'extension du marché qui n'a de « provençal » que son appellation, le bas de la place de l'Ormeau piétonne, avec circulation détournée vers la Rocade les jours de marché. Et pourquoi pas un funiculaire ou téléphérique pendant qu'on y est ! Le verdissement de la façade de l'église, ineptie .. L'acquisition de l'hôtel Bellevue pour 3M€, pourquoi et pour qui ? Le projet de revitalisation présenté au public n'intègre pas le projet de l'hôtel Le Baou, alors que cet établissement fait bien partie des études communales avec des cabinets conseil.. Merci pour vos nombreux contacts, commentaires et propositions. Nous sommes comme vous, stupéfaits par la tournure que prend ce projet !

Le groupe d'opposition.

INFORMATIONS COMMUNALES

Soyez informés par votre commune en cas de risque majeur



Inscrivez vous sur Télé alerte en un clic !

Gratuit est ouvert à tous, ce système vous informe en temps réel par SMS. Ce service à la population est géré par la Police Municipale de Ramatuelle.

- **Inscriptions en ligne : à partir du site de la commune www.ramatuelle.fr**
- ou en renseignant le formulaire papier disponible auprès de l'accueil de la police municipale.**
- Plus de renseignements : Police Municipale 04 98 12 66 67**



Prévention : le risque inondation

Dès la fin du mois d'août, sur l'arc méditerranéen, l'équivalent de plus d'un mois de pluie peut s'abattre en quelques heures. Ces précipitations intenses montant de la Méditerranée (flux Sud - Nord) et bloquées par les montagnes littorales tel le massif des Maures, peuvent générer des crues subites. Pour se protéger, il convient d'adopter de bons comportements.

Dès qu'une inondation survient, restez prudents :

- N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils y sont en sécurité.
- L'utilisation de la voiture est extrêmement dangereuse : moins de 30 cm d'eau suffiraient à l'emporter.
- N'allez pas chercher votre véhicule dans un parking souterrain.

► **Il est recommandé de rester chez soi et de se tenir informé sur les sites de Vigicrues et de Météo-France (disponibles aussi sur mobile) ou par téléphone au 05 67 22 95 00.**

Plus d'informations : pluie-inondation.gouv.fr.

PLUIE - INONDATION

les 8 bons comportements en cas de pluies méditerranéennes intenses

<p>Je m'informe et je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels</p>	<p>Je ne prends pas ma voiture et je reporte mes déplacements</p>	<p>Je me soucie des personnes proches, de mes voisins et des personnes vulnérables</p>	<p>Je m'éloigne des cours d'eau et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts</p>
<p>Je ne sors pas Je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre</p>	<p>Je ne descends pas dans les sous-sols et je me réfugie en hauteur, en étage</p>	<p>ROUTE INONDÉE</p> <p>Je ne m'engage ni en voiture ni à pied Pont submersible, gué, passage souterrain... Moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture</p>	<p>Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école, ils sont en sécurité</p>

pluie-inondation.gouv.fr #PluieInondation

JE CONNAIS LES NIVEAUX DE VIGILANCE	J'AI TOUJOURS CHEZ MOI UN KIT DE SÉCURITÉ	JE NOTE LES NUMÉROS UTILES
<ul style="list-style-type: none"> ● Phénomènes localement dangereux ● Phénomènes dangereux et étendus ● Phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle 	Radio et lampes de poche avec piles de rechange, bougies, briquets ou allumettes, nourriture non périssable et eau potable, médicaments, lunettes de secours, vêtements chauds, double des clés, copie des papiers d'identité, trousse de premier secours, argent liquide, chargeur de téléphone portable, articles pour bébé, nourriture pour animaux	Ma mairie 112 ou 18 Pompiers 15 SAMU 17 Gendarmerie, Police



Cochenille tortue du pin

Toumeyella parvicornis est un ravageur du pin.

Sa présence est avérée sur la commune de Ramatuelle dans les secteurs Tahiti et Val de Rian.

La propagation de cette cochenille se fait par le vent pendant la saison de végétation mais aussi par la plantation d'arbres contaminés. Les signes d'attaque sont le rougissement des aiguilles mais aussi la présence de fumagine, coloration noire des aiguilles due aux excréments des insectes. En fonction de leur état et de leur taille, ces arbres pourront faire l'objet d'un traitement et/ou d'un élagage. Les branches attaquées par cet insecte deviennent très cassantes, aussi il est recommandé de confier leur élagage à des professionnels ou de le réaliser avec de grandes précautions. Le traitement des déchets est encadré par arrêté préfectoral.

- **Signalez les arbres contaminés !**
- Contactez la mairie au 04.94.55.72.07**



Formation jeunes

« Passe ton BAFA*
c'est la mairie qui te l'offre ! »

*BAFA = Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

La commune prend en charge la formation BAFA des jeunes Ramatuellois à partir de 17 ans.

Avec son BAFA le jeune dès 17 ans peut travailler comme animateur. Cette formation est un atout valorisé dans le dossier Parcoursup ! Une formation en 3 étapes : 100% prise en charge par la commune

1. Formation générale
2. Stage pratique
3. Stage de perfectionnement

► **Renseignements et candidatures auprès du pôle Enfance-Jeunesse**

04 94 55 72 05 - centre.aere@mairie-ramatuelle.fr

Ramatuelle - Jeunesse -

PASSE TON BAFA



C'est la Mairie qui te l'offre !



AGENDA DES FÊTES



DÉCEMBRE 2022

Tradition locale

► **18/12**

Le Cercle du Littoral célèbre la Saint-Dindon

• 10h30 Défilé vers le Monument aux Morts. Départ du Cercle.

• 11h30 Retour pour l'apéro-dispute : les hommes et les femmes se volent dans les plumes

• 13h00 Repas : 15 € (les hommes entre eux - les femmes entre elles)

• 15h00 Café de la réconciliation
Repas sur réservation auprès du Cercle du Littoral, directement sur place.

La magie de Noël pour les enfants !

► **19 au 30/12**

Parcours découverte du village, spécial Noël !

Passez un moment ludique en famille à la recherche des lutins farceurs dans les ruelles du village. Gratuit, livret à votre disposition aux horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme.

Ateliers créatifs pour les enfants

Salle Le Garage - Gratuit.

• 19/12 Créations

de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30

• 21/12 Chantons Noël de 14h30 à 17h30

• 23/12 Les lutins de Noël

de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30

• 26/12 Grande fresque féérique d'hiver de 10h30 à 12h30

• 30/12 Créations

de 10h30 à 12h30

et de 14h30 à 17h30



Noël

► **24/12 Veillée et Messe de Noël**
Église paroissiale, place de l'Ormeau.
17h30 : Veillée de Noël - 18h00 : Messe de Noël

► **25/12 Concert de Noël à la bougie**
Église paroissiale à 17h. Gratuit.
"Winter" : Concert éclairé à la chandelle avec des chants et des musiques de Noël.

Castagnades & visite du moulin du Faubourg

► **Jeudis 22 & 29/12**
Place de l'Ormeau, de 10h à 13h. Châtaignes et vin du terroir pour une castagnade offerte à tous. Animé par les musiciens de Coucagno.

Exposition

► **22/12 au 3/01/23**
Du Bleu pour Noël : Cyanotypes
Anne Brault - Atelier BLU.
Au Cercle du Littoral, entrée libre.
Vernissage : jeudi 22 décembre 2022, à 18h.
Renseignements : 33 (0) 4 94 79 26 74
<https://atelierblu.fr/> Instagram : _atelierblu_

JANVIER 2023

► **Dimanche 1^{er} Janvier 2023**
Fêtons l'An Neuf !
Place de l'Ormeau, de 17h à 19h. Gratuit.
Vin et chocolat chauds, airs provençaux.
Animations lumineuses avec "Esprit de Cirque" !

► **15/01**
La galette des rois des enfants
Ateliers créatifs, conte de Noël et goûter
Espace Albert-Raphaël, à 15h, gratuit.

► **17/01**
Cérémonie des Vœux du Maire à la population
Espace Albert-Raphaël, à 18h30.

► **20/01 Spectacle Les Arts du Rire**
Espace Albert-Raphaël à 20h44 pétantes !
Résa : 33 (0) 6 14 80 92 91 - 33 (0) 4 98 12 64 00

FÉVRIER 2023

► **17, 18, 19/02**
Week-end de la Saint-André dei Perdigau
Brevet National de Chiens courants sur Sangliers. Restauration midi et soir. Organisé par l'association de Chasse de Ramatuelle "A Bourra" en partenariat avec le Club des Brunos du Jura et Courants Suisse, sur la Presqu'île de Saint-Tropez. Espace Albert-Raphaël, à partir de 6h30. Renseignements : 33 (0) 6 81 37 53 31

► **18/02 Repas Dansant**
Espace Albert-Raphaël, à partir de 19h00. Ouvert à toutes et tous.

► **21/02 "On brûle Caramentran"**
Carnaval - Défilé dans les rues du village au départ du Cercle du Littoral, à 18h. Vin chaud offert à la population.



MARS 2023

► **03/03 Soirée Aznavour**
Le Lions Club. Espace Albert-Raphaël.

► **17/03 Spectacle Les Arts du Rire**
Espace Albert-Raphaël à 20h44 pétantes !

VOS RENDEZ-VOUS

Lotos

► **28/12** à 18h30 **Loto de fin d'année du Foyer Rural dans le village**
Café de l'Ormeau, Bar Tabac PMU Le Ponant, Cercle du Littoral et Salle Le Garage.

► **05/02** à 18h **Loto en provençal**
Lou Cantoun Provençau
Nombreux lots provençaux à gagner !
Initiation aux chiffres en provençal dès 17h !
Espace Albert-Raphaël
Buvette et petite restauration sur place.

► **12/03** à 18h **Grand loto du Comité de Jumelage** Espace Albert-Raphaël

Belote

► **Tous les mercredis**
Belote du Cercle du Littoral

► **27/01 Concours de Belote de l'association de chasse "A Bourra"**
Espace Albert-Raphaël. Inscriptions à partir de 18h30, tirage à 19h. Buvette & restauration sur place. Renseignements : 06 81 37 53 31

Visites du Moulin de Paillas

► **Tous les samedis et dimanches de février** de 10h30 à 12h30

► **Samedi 4 et dimanche 5 mars** de 10h30 à 12h30

Visite insolite «Spéciale famille»

► **8, 15, 22 février & 1^{er} mars**
"Le petit monde fantastique de Ramatuelle". Une balade originale à partager en famille !
RDV à 10h30, devant l'église. Gratuit.
Inscription : 33 (0) 4 98 12 64 00

Retrouvez le programme complet des animations sur www.ramatuelle-tourisme.com

